

1er Colloque international
droit et développement - CIDROIT

LES DÉFIS GLOBAUX
POUR LE DROIT CONTEMPORAIN

24 mai 2018 - UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE
(Amphithéâtre Lefèbvre, Galerie Jean-Baptiste Dumas, escalier R, 2e étage. Entrée par le 14 rue Cujas)

Inscriptions gratuites sur : <https://www.doity.com.br/cidroit>

Avec le soutien de



Chronogramme

Réception
des articles

du 1er février
au 10 avril 2018

Divulgarion des résultats

24/04/2018

* Certification de 8h pour les auditeurs
** La présentation d'une preuve d'inscription et le strict respect des règles de sécurité en vigueur sont obligatoires pour l'accès au bâtiment de l'université

Organisation scientifique et académique

FRANCIS KESSLER (Maître de conférences à l'École de Droit de la Sorbonne - Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne)
JULIANO BARRA (Enseignant Ater à l'École de Droit de la Sorbonne – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
CLODOALDO ANUNCIACÃO (Professeur assistant UESC-Brésil)

La première édition du *Colloque international droit et développement - CIDROIT 2018* aura pour thème “*Les défis globaux pour le Droit Contemporain*” et aura lieu à l’*Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne* le 24 mai 2018 (amphithéâtre Lefèbvre situé dans la galerie Jean-Baptiste Dumas, escalier R, 2e étage. Entrée par le 14 rue Cujas, Paris) de 08h30 à 20h00.

2. RÉCEPTION DES ARTICLES

Les articles seront reçus du **1er février au 10 avril 2018** sur l’e-mail cidroitparis2018@gmail.com. Les travaux envoyés après cette date ne seront pas pris en compte.

2.1 Seuls les travaux achevés comportant jusqu’à 20 pages, introduction et bibliographie comprises seront acceptés, de préférence en français ou en anglais (les travaux en portugais pourront être acceptés à titre exceptionnel). Les contenus restent de la seule responsabilité de leurs auteurs.

2.2. Chaque contribution devra être composée de deux documents

- Document 1 (pour l’édition des actes du colloque) – contenant le travail, les noms des auteurs, leurs e-mails et leurs institutions de rattachement (format Word).
- Document 2 (pour évaluation/validation) – contenant le travail sans identification des auteurs (format PDF).

1. AXES THÉMATIQUES / GROUPES DE TRAVAIL / ATELIERS DU COLLOQUE

1. Droit et développement durable
2. Droit international, migrations, asile et Droits de l’Homme
3. Compliance et lutte contre la corruption et la criminalité transnationale
4. Droit social
5. Droit constitutionnel
6. Droit des entreprises

Avec le soutien de



Programme

8h30	Session d’ouverture
9h00 - 12h30	Conférences
Pause	
14h00 – 18h00	Groupes de travail simultanés
18h30 – 20h00	Conférence de clôture

3. QUANTITÉ D'ARTICLES PAR AUTEUR

3.1. Chaque auteur ne pourra envoyer pour validation au Ier CIDROIT qu'un seul article, écrit à titre individuel ou en collaboration, en indiquant à quel Groupe de Travail (GT) se rapporte la thématique abordée.

3.2. L'article peut être écrit par deux auteurs maximum. Aucune substitution ou altération du contenu de l'article envoyé pour validation ne sera admise.

5. CRITÈRES D'ÉVALUATION ET D'APPROBATION

5.1 Les évaluateurs observeront :

- Structure formelle et méthodologie dans le traitement de la problématique, des objectifs et des résultats.
- Adéquation au thème central du Colloque et au Groupe de Travail choisi.
- Clarté des arguments et pertinence du thème.
- Contribution scientifique du travail.
- Langage technique.

5.2. Les auteurs dont les articles sont retenus seront communiqués par e-mail.

4. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES ARTICLES

4.1. La validation sera effectuée par la méthode "Double blind review" ou double anonymat qui ne divulgue ni le nom des auteurs, ni celui des validateurs.

4.2 La méthode exige aussi l'examen des articles par au moins deux validateurs garantissant ainsi l'isonomie entre les participants, la qualité des articles approuvés, la diminution de la subjectivité et des a priori idéologiques.

4.3. Les résultats seront publiés à partir du **24 avril 2018**.

Avec le soutien de



Programme

8h30	Session d'ouverture
9h00 - 12h30	Conférences
Pause	
14h00 – 18h00	Groupes de travail simultanés
18h30 – 20h00	Conférence de clôture

6. ASPECTS FORMELS DES ARTICLES

Tous les articles envoyés pour évaluation devront observer les règles formelles suivantes:

6.1. Fichiers au format .doc ou .docx et PDF.

6.2. Posséder un **TITRE**. Le titre doit être centré, écrit en capitales, en Arial corps 12.

6.3. Contenir un **RÉSUMÉ**, comprenant entre 100 et 250 mots. Éviter les abréviations. Arial, corps 10, espacements simples.

6.4. Contenir au minimum **3 MOTS CLÉS**.

6.5. Contenir un **RÉSUMÉ EN LANGUE ÉTRANGÈRE**, comprenant entre 100 et 250 mots. Éviter les abréviations. Arial, corps 10, espacements simples.

6.5.1. Les articles rédigés en **langue portugaise** doivent comprendre également un titre, des mots clés et un résumé en langue anglaise.

6.6. Contenir **3 MOTS CLÉS DANS LA LANGUE ÉTRANGÈRE RETENUE**.

6.8. Comprendre jusqu'à **20 PAGES** (sans numérotation) format A4, à la française (portrait); Arial corps 12, justifié, sans césures, interlignage 1,5, espaces entre les paragraphes 1,5 cm, marges supérieures et gauche 3 cm, inférieures et droite 2 cm.

6.9. **CITATIONS et RÉFÉRENCES** selon les règles de Chicago:

http://www.chicagomanualofstyle.org/tools_citation_guide.html avec indication des URL et DOI des textes cités, le cas échéant.

6.10. Ne pas contenir d'**ANNEXES**;

6.11. Le document contenant le texte pour la validation ne devra comporter aucune référence à la qualité de l'auteur (ou des auteurs), sous peine de rejet.

Avec le soutien de



Programme

8h30	Session d'ouverture
9h00 - 12h30	Conférences
Pause	
14h00 – 18h00	Groupes de travail simultanés
18h30 – 20h00	Conférence de clôture

7. PRÉSENTATION DES TRAVAUX

7.1 Les présentations des textes sélectionnés pour les groupes de travail (GT)/Ateliers auront lieu dans les salles de cours et seront conduites par des professeurs de l'Université Paris 1 – Panthéon- Sorbonne et/ou des professeurs invités.

7.2 L'inscription préalable à l'événement et la présentation d'une attestation d'inscription sont obligatoires pour l'entrée dans le bâtiment de l'Université. Chaque participant devra respecter scrupuleusement toutes les recommandations de sécurité émises par les autorités compétentes.

7.3 Seuls les auteurs pourront présenter leurs travaux. En cas de travail en co-écriture, la présentation se fera par l'un des coauteurs.

7.4. Les informations provenant des articles seront utilisées pour l'élaboration de la déclaration de présentation qui ne pourra être réalisée que par le présentateur du travail.

7.5. Les auteurs disposeront de 10 minutes pour présenter leur contribution. La signature (lisible) de la liste de présence après la présentation au groupe de travail est la condition pour l'émission de la déclaration de participation/communication à l'événement.

7.6. Les débats peuvent être initiés en accord avec les orientations fournies par la coordination du Groupe de travail. Après l'exposé du travail, la parole sera donnée aux membres du groupe de travail pour une discussion sur la thématique.

7.7. Aucun moyen audiovisuel (datashow, projecteur, etc.) n'est prévu pour l'exposé des travaux.

Avec le soutien de



Programme

8h30	Session d'ouverture
9h00 - 12h30	Conférences
Pause	
14h00 – 18h00	Groupes de travail simultanés
18h30 – 20h00	Conférence de clôture

8. PUBLICATION DES ARTICLES

8.1. Les articles présentés aux groupes de travail seront publiés en format virtuel ou version papier (actes du colloque) dans le délai d'un ou deux ans après la réalisation de l'événement.

8.2. Les droits d'auteur sur les articles retenus pour la publication seront cédés par leurs auteurs à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et/ou à l'éditeur pour la publication, sans frais, au terme d'une cession de droit d'auteur et d'image, signée lors de la soumission du travail pour une divulgation exclusivement reliée au *Ier Colloque international droit et développement - CIDROIT 2018*.

9. CHRONOGRAMME

Réception des articles	1er février 10 avril 2018
Date limite des évaluations	23/04/2018
Divulgation des résultats	24/04/2018
Réalisation du Colloque	24/05/2018

10. CHARGE HORAIRE

Le Colloque sera gratuit et émettra un certificat pour une charge horaire de **8 heures** pour les **auditeurs préalablement inscrits** et présents à l'événement.

ORGANISATION SCIENTIFIQUE ET ACADÉMIQUE

FRANCIS KESSLER (Maître de conférences à l'École de Droit de la Sorbonne - Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne)

JULIANO BARRA (Enseignant Ater à l'École de Droit de la Sorbonne – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

CLODOALDO ANUNCIACÃO (Professeur assistant UESC-Brésil)

Avec le soutien de



Inscriptions:

<https://www.doity.com.br/cidroit>

Soumission d'article et Informations:

cidroitparis2018@gmail.com